

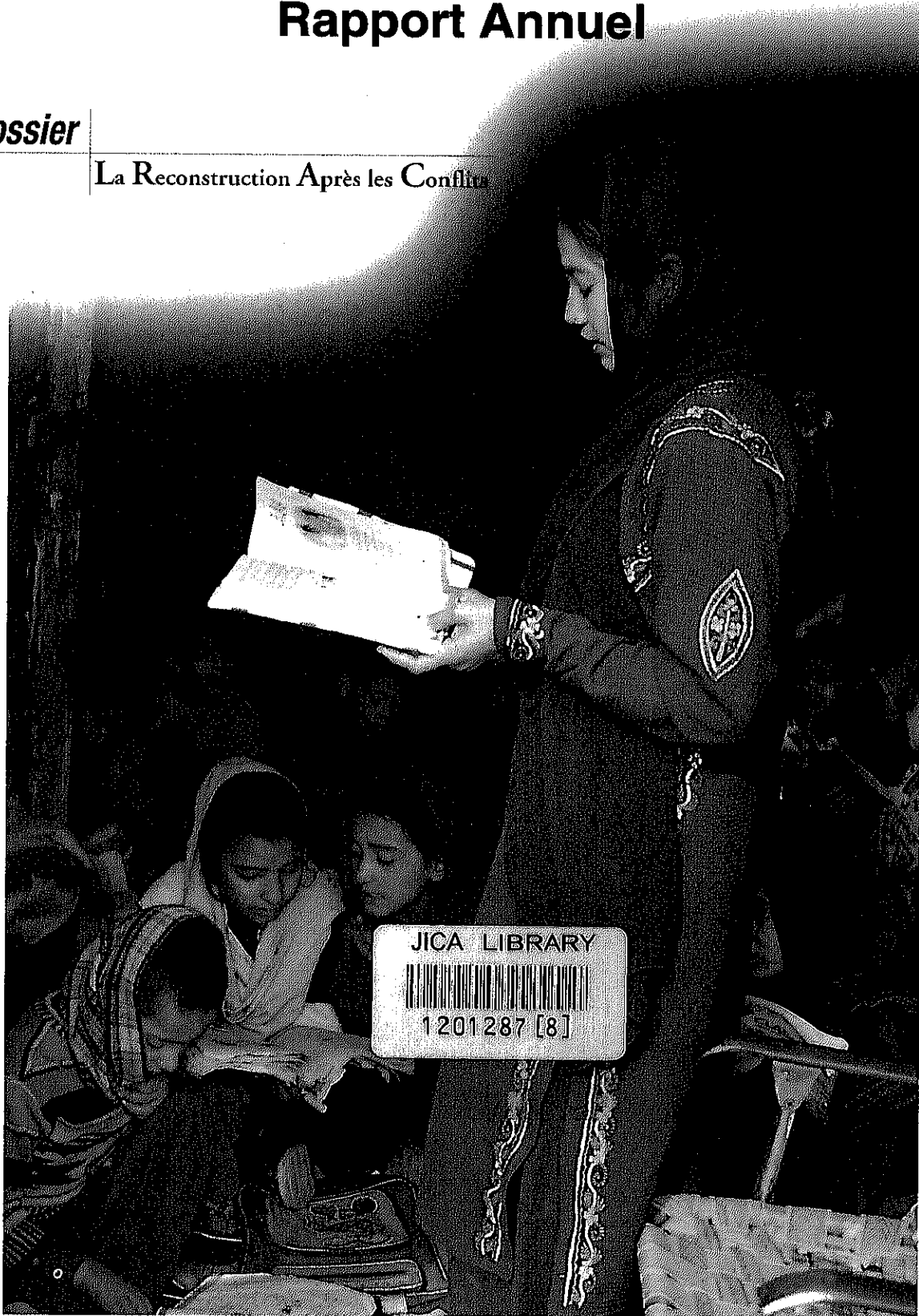
2002 JICA

Agence Japonaise de Coopération Internationale

Rapport Annuel

Dossier

La Reconstruction Après les Conflits



JICA LIBRARY



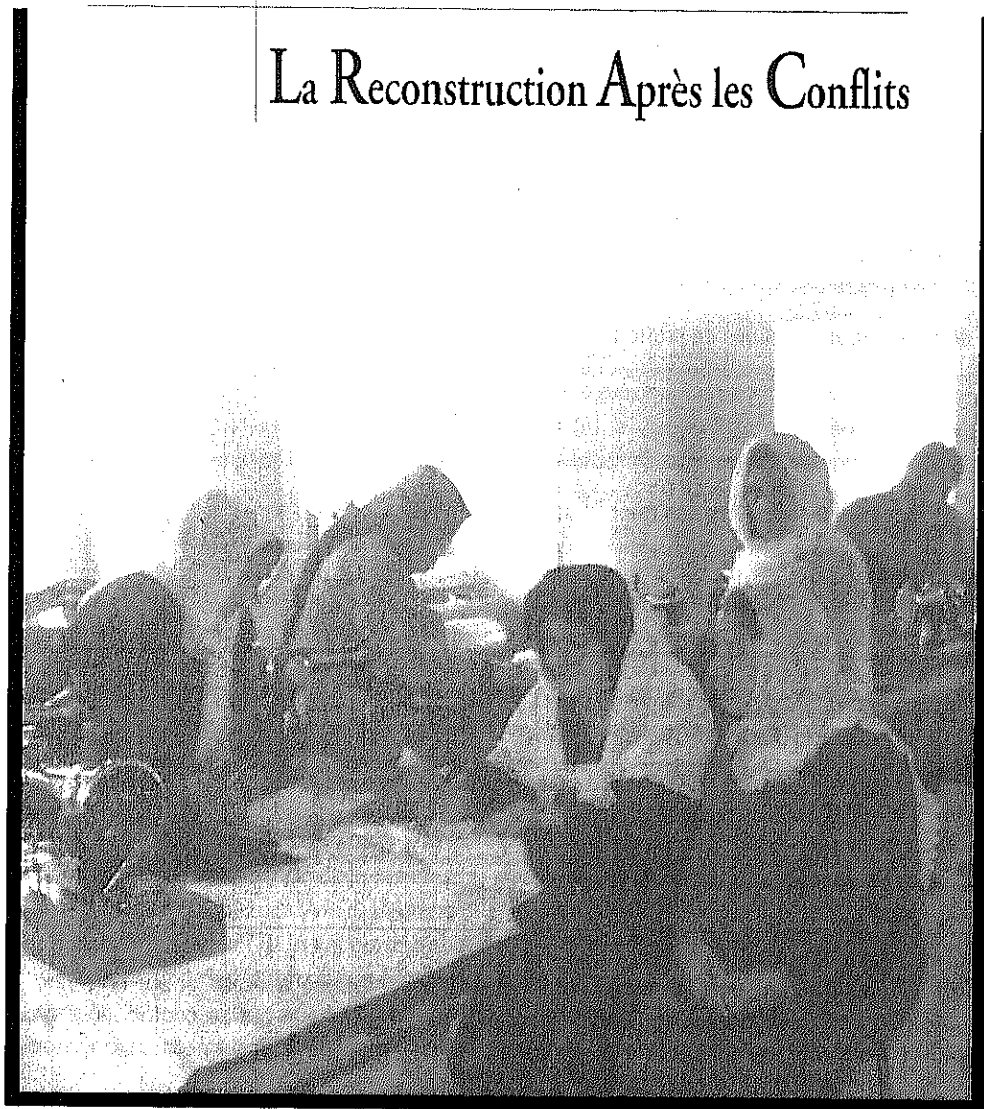
1201287 [8]

2002

Agence Japonaise de Coopération Internationale
Rapport Annuel

Dossier

La Reconstruction Après les Conflits



Synthèse des Activités de la JICA

Contenu de la coopération	Exercice 2001	Exercice 2000 (référence)
1. Total de l'APD japonaise (année civile, chiffres provisoires de l'exercice 2001, Europe centrale et orientale et nations émancipées comprises)	9,704 milliards de dollars (1 179 milliards de yens)	13,419 milliards de dollars (1 446,5 milliards de yens)
2. Dépenses de coopération technique de la JICA (hors coûts administratifs)	160 milliards de yens	157,2 milliards de yens
3. Pays et régions bénéficiaires de l'aide	152 pays, 3 régions	154 pays, 4 régions
4. Participants à une formation technique (nouveaux)	21 024	17 513
5. Experts (nouveaux)	3 233	3 381
6. Membres de missions d'étude (nouveaux)	9 391	9 428
7. Volontaires JOCV (nouveaux)	1 137	1 370
8. Autres volontaires (nouveaux)	438	276
9. Projets de coopération technique de projet-type	237 (56 pays)	239 (58 pays)
10. Études de développement	234 (67 pays)	243 (79 pays)
11. Projets de coopération financière non remboursable	233 (82 pays)	249 (84 pays)
12. Équipes des JDR, fourniture d'aide humanitaire d'urgence	9 (9 pays)	10 (8 pays)

Remarques : 1 - Ligne 1, les « nations émancipées » de l'aide sont au nombre de 11 : Brunei, République de Corée, Singapour, Hongkong, Macao, Israël, Qatar, Koweït, Libye, Émirats arabes unis et Chypre.

2 - Ligne 3, exercice 2001, les « pays et régions bénéficiaires » comprennent les Territoires autonomes palestiniens, les îles Cook, Niue, Hongkong et Macao.

3 - Ligne 9, les données pour la coopération technique de projet-type se réfèrent au contenu des procès-verbaux des discussions.

4 - Ligne 10, les chiffres des études de développement concernent les projets pour lesquels ont été réalisées des études préparatoires ou de base, ou envoyées des missions chargées d'expliquer les rapports d'études, etc.

5 - Ligne 11, les chiffres de la coopération financière non remboursable se rapportent aux projets réalisés par la JICA, qui ont été approuvés par le Cabinet au cours de l'exercice 2001 et dont le protocole d'accord d'échange de notes était signé au 31 juillet 2002.

6 - Ligne 12, les chiffres indiquent le nombre de catastrophes à la suite desquelles le Japon a procédé à l'envoi d'équipes des JDR et de matériels de secours d'urgence (lorsque la catastrophe est à l'échelle régionale, est mentionné le nombre de pays bénéficiaires de l'aide humanitaire japonaise).

La JICA en bref

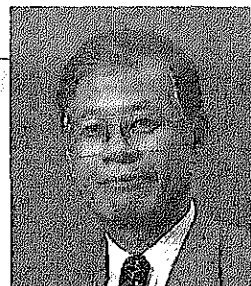
- Fondation :** Le 1^{er} août 1974
- Objectifs :** La JICA est un organisme public établi en conformité avec la loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale (loi n° 62 de 1974) dans le but de contribuer à la croissance économique et sociale des régions et pays en développement et de promouvoir la coopération internationale.
- Capital :** 134,8 milliards de yens (au 31 mars 2002)
- Budget :** 177,2 milliards de yens (exercice 2002)
- Effectif :** 1 226 (exercice 2002)

Photo de couverture : « Jeune femme enseignant à des enfants dans un camp de réfugiés afghans au Pakistan » © Nobuo Shiga



1201287 [8]

Préface



À l'aube du XXI^e siècle, l'enjeu déterminant pour les générations actuelles est de trouver une solution à la pauvreté dans les pays en développement. Même si, dans l'ensemble, il est admis qu'il s'agit bien d'un problème crucial, l'enjeu stupéfie par son envergure planétaire.

Ce siècle n'avait encore que quelques mois, lorsque ce fait a été officiellement reconnu au sommet du millénaire. En septembre 2000, les chefs d'État des 149 pays réunis à cette occasion ont participé à l'élaboration des objectifs du millénaire pour le développement pour l'élimination de la pauvreté et l'accès à des conditions de vie décentes pour l'ensemble des habitants de la planète.

En 2002 à Johannesburg, le sommet mondial pour le développement durable a souligné l'importance de la lutte contre la pauvreté, tout en mettant l'accent sur les efforts à accomplir pour léguer aux générations futures une planète écologiquement plus viable. La déclaration de Johannesburg adoptée lors de ce qui représente la plus grande manifestation jamais placée sous les auspices de l'ONU, démontrait que le monde industrialisé et le monde en développement ont de plus en plus conscience du fait que le pouvoir de vaincre la pauvreté est entre les mains des déshérités.

Alors même que se déroulait ce sommet, s'imposait une terrible évidence, à savoir que le terrorisme et les conflits poussent sur le terreau de la pauvreté et de la disparité économique. À cette époque en effet, l'Afghanistan commençait à se relever d'une longue guerre civile, malgré la traque des membres du réseau Al Qaïda et des talibans sur son territoire au lendemain des attaques terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Aujourd'hui encore, le monde reste partout le théâtre de nombreux affrontements et luttes ethniques. Ces troubles qui fragilisent l'infrastructure sociale et déstabilisent l'économie finissent par précipiter de nombreux pays dans la pauvreté. Et ces problèmes demeurent des obstacles majeurs dans le développement de ces pays.

En tant que membre de la communauté internationale, le Japon se doit de contribuer à la « consolidation de la paix » en aidant ces nations à surmonter ces problèmes. Ainsi, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) apporte-t-elle un soutien actif à la reconstruction de l'Afghanistan en s'appuyant, dans cette entreprise, sur le savoir-faire acquis dans le cadre des activités d'aide à la reconstruction du Cambodge et du Timor oriental.

Dans ces domaines, le Japon apporte une contribution unique en son genre, inspirée de l'expérience vécue par son propre peuple pour sortir - avec l'aide d'autres nations - de l'état de dévastation dans lequel se trouvait le pays à l'issue de

la seconde guerre mondiale.

L'espoir d'une reprise en Afghanistan et les sommets internationaux ont alimenté l'intérêt accru du grand public pour la coopération internationale et les activités de volontaires. Diverses activités ne cessent en effet de se développer à l'échelon local, sous la direction de différents groupes et notamment d'ONG.

Dans la plus tangible des initiatives jamais réalisées, la JICA se propose de partager son savoir-faire, ses ressources et ses informations en matière de coopération et de soutien avec les simples citoyens, les ONG, les sociétés privées et les universités désirant contribuer d'une quelconque manière à la coopération internationale. Car nous pensons que la « participation pleine et entière des citoyens » à la coopération internationale permet non seulement de répondre avec précision et rapidité aux besoins toujours plus variés et complexes des pays en développement, mais aussi de leur offrir un soutien mieux adapté au niveau local.

Aujourd'hui, la JICA se doit plus que jamais d'atteindre des résultats et d'assurer la transparence de ses activités face au grand public. En décembre 2001 en effet, dans le cadre des réformes gouvernementales, il a été décidé de lui donner le statut d'agence administrative indépendante. Aussi sommes-nous résolus, avec une détermination sans faille, à mettre en œuvre les réformes organisationnelles et opérationnelles requises pour accroître la rapidité, l'efficacité, l'efficience et la transparence de nos activités de soutien dans les pays en développement. Nous sommes fermement convaincus que la compréhension et la participation du grand public japonais nous permettront amplement de prouver le bien-fondé du soutien et de la confiance qu'il nous a témoignés.

Dans le présent rapport annuel, notre objectif est d'expliquer les projets et les réalisations de la JICA au cours de l'exercice 2001. Si ce dernier permet au lecteur de mieux comprendre nos activités, nous saurons que cet objectif a été atteint.

Nous vous remercions pour votre soutien permanent.

Octobre 2002

Takao Kawakami

Président

Agence japonaise de coopération internationale

川口 高夫

Synopsis du Rapport Annuel 2002 de la JICA

Le présent rapport couvre les résultats des programmes et le bilan des activités de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) durant l'exercice 2001.

Dossier • La Reconstruction Après les Conflits

Que recouvre l'aide à la consolidation de la paix ? Comment la coopération pour le développement peut-elle jouer un rôle déterminant dans ce processus et dans la reconstruction après les conflits ? La lecture de ce dossier vous donnera les réponses à ces questions, ainsi qu'une description des récentes politiques et activités de la JICA.

L'aide au développement en soutien à la consolidation de la paix comprend trois volets : le secours humanitaire d'urgence, la reconstruction après les conflits et leur prévention.

La JICA fournit une aide dans plusieurs secteurs : (1) secours humanitaire d'urgence, (2) réconciliation, (3) contrôle de la sécurité, (4) rétablissement de l'infrastructure sociale*, (5) gestion des affaires publiques, (6) reprise économique, et (7) soutien aux couches sociales défavorisées.

La JICA a réalisé une première étude de soutien lors de sa participation à la mission d'étude de coopération économique conduite en Afghanistan en décembre 2001. En mars 2002 ensuite, l'Agence a lancé des programmes de reconstruction dans les secteurs de la santé et des soins médicaux, de l'éducation et de la radiodiffusion. Au mois de septembre 2002, plus de 200 personnes, notamment du personnel de la JICA et des experts, avaient été envoyées en Afghanistan. Des stagiaires avaient par ailleurs été accueillis en formation technique. En juillet 2002 enfin, un représentant de la JICA avait été détaché à Kaboul, la capitale.

Au Timor oriental, les activités de soutien ont débuté en février 2000 et le bureau de la JICA a été ouvert à Dili en mars de la même année. Le soutien porte essentiellement sur le développement humain et organisationnel, le développement agricole et rural, ainsi que la modernisation de l'infrastructure. Des programmes de formation pour les pays tiers* ont été assurés en collaboration avec des pays d'Asie. Les travaux urgents, tels que la construction de routes et la modernisation des installations d'approvisionnement en eau, ont été réalisés en association avec des organisations non gouvernementales (ONG). En Bosnie-Herzégovine, la JICA a apporté son aide dans divers domaines, notamment la reconstruction de la société civile, la modernisation de l'infrastructure, le rapatriement, le déminage et la transition vers une économie de marché. L'intervention de la JICA a également privilégié la bonne gestion des affaires publiques* au Cambodge, avec la création d'un environnement propice à la reconstruction économique, la modernisation de l'infrastructure socioéconomique, l'amélioration de la santé et des soins médicaux, l'éducation, le développement agricole et rural, le déminage, l'aide aux handicapés et la gestion des ressources environnementales.

S'appuyant sur son expérience et son savoir-faire, la JICA

s'engage à promouvoir une aide cohérente qui réponde aux besoins urgents des pays en développement (PED) et propose un appui intégré aux efforts de reconstruction en association avec les organisations internationales, les ONG et les sociétés civiles.

Partie I • L'APD et les Programmes de la JICA

Cette partie propose une vue d'ensemble des activités de la JICA durant l'exercice 2001. Le chapitre 1, « Thèmes Développés dans les Programmes de la JICA », présente les questions importantes pour la JICA aujourd'hui. L'approche de la diffusion de l'information, la coopération technique à distance grâce aux technologies de l'information (TI) et le soutien aux personnes handicapées sont trois d'entre elles.

La plupart des activités de la JICA ne se déroulant pas au Japon mais dans les PED, les citoyens japonais ne peuvent en être les témoins directs et il est par conséquent difficile de les y intéresser. Avec l'entrée en vigueur de la loi concernant l'accès aux informations détenues par les institutions administratives indépendantes, la JICA s'est engagée dans une politique de diffusion dynamique de l'information. La première section, intitulée « Approche de la Diffusion de l'Information », décrit les activités et les mesures correspondantes.

La deuxième section, intitulée « Coopération Technique à Distance Grâce aux TI », est une introduction à J-Net, réseau reliant des centres d'enseignement à grande distance afin d'aider à combler le fossé numérique* et améliorer l'efficacité de l'aide publique au développement (APD). Corollaire de l'utilisation approfondie des TI, le fossé numérique est l'une des questions émergentes dans le domaine de l'aide.

La dernière section, « Soutien aux Personnes Handicapées », rend compte de l'assistance aux personnes handicapées dont le nombre est estimé à 300 millions dans la région Asie-Pacifique, des activités dans le domaine de la santé en Thaïlande, au Chili et au Myanmar, ainsi qu'aux activités des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) au Mexique.

Le chapitre 2, « Aperçu de l'APD Japonaise et des Programmes de la JICA » dresse le bilan détaillé des projets liés à l'APD japonaise et aux programmes de la JICA au cours de l'exercice 2001 (année civile 2001 pour l'APD). Ce chapitre s'adresse aux personnes désireuses de mieux appréhender l'APD ou le rôle de la JICA, ou encore d'avoir une vue globale des activités de la JICA et de l'APD japonaise. Des résultats plus détaillés concernant le premier point, figurent dans la partie IV du présent rapport ou sur le CD-ROM joint en annexe.

Partie II • Perspectives Régionales

Cette partie donne une description détaillée des activités de la JICA dans le monde, découpé par commodité en onze régions. Elle expose les principes de base de l'aide de la JICA pour chaque région, présente de manière générale chacune d'elle et résume les questions et mesures prioritaires des projets de la JICA. Elle propose aussi pour chaque région des projets types, afin que le lecteur puisse appréhender très précisément les activités de l'Agence.

Chapitre 1 Asie

1. Asie du Sud-Est

Bien que cette région ait été affectée par la crise économique asiatique qui a débuté en 1997, les économies de certains de ses pays ont progressivement commencé à se redresser. Parallèlement à l'aide traditionnellement apportée dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche, du développement social, de l'exploitation minière et de l'industrie, l'Agence s'emploie activement à répondre aux défis qui se posent dans de nouveaux domaines : soutien aux couches défavorisées, environnement, technologies de l'information (TI) et questions liées à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la finance et la gestion des affaires publiques.

La JICA continue d'apporter son soutien à la coopération Sud-Sud* conduite par les pays de l'ANASE avec à sa tête Singapour, pays auquel le Japon a officiellement cessé d'apporter sa coopération. Des stages de formation pour les pays tiers sont par ailleurs organisés à l'intention du Timor oriental et des nouveaux membres de l'ANASE, notamment le Vietnam.

2. Péninsule indochinoise

À l'exception d'un seul, tous les pays de cette région ont connu une guerre civile ou des troubles politiques ces dernières années. Alors que la région jouit d'une nouvelle stabilité politique, une stratégie à long terme sera nécessaire pour la reconstruction. L'aide de la JICA est principalement axée sur la gestion des affaires publiques, notamment sur les réformes administratives et financières, la modernisation des systèmes juridiques, la transition vers une économie de marché saine et la politique macroéconomique.

L'Agence a favorisé la coopération transfrontière dans le bassin du Mékong. La Thaïlande a été choisie par le Japon comme point d'appui pour la coopération avec les pays de cette même région et de l'ANASE. En se lançant activement dans la promotion de stages pour les pays tiers et de projets à l'échelle de la région toute entière, l'Agence tente de remédier aux déséquilibres entre les pays de l'ANASE par le soutien à divers programmes de développement régionaux.

3. Asie de l'Est

Si la Chine a connu un développement économique spectaculaire, la Mongolie est encore dans le processus de transition institutionnelle. Les approches de la JICA dans ces deux pays seront donc différentes.

L'aide apportée à la Chine concerne essentiellement les

quatre domaines suivants : (1) protection de l'environnement et enjeux de portée mondiale*, (2) appui aux politiques de réforme et d'ouverture, (3) promotion de la compréhension mutuelle, et (4) réduction de la pauvreté. Avec l'accroissement des déséquilibres régionaux dans le cours du processus de développement, la JICA a placé au tout premier plan les questions d'environnement et la lutte contre les maladies infectieuses. L'aide allouée à la Mongolie est axée sur les quatre domaines suivants : (1) soutien intellectuel et valorisation des ressources humaines pour la transition vers une économie de marché, (2) modernisation de l'infrastructure et de la conjoncture économique pour la promotion de l'industrie, (3) promotion de l'élevage et de l'agriculture, et (4) soutien dans des domaines clés de la vie quotidienne. D'autres problèmes viennent se greffer, notamment l'écart croissant entre riches et pauvres et la baisse du niveau d'éducation et des soins de santé, particulièrement sensibles dans les zones rurales.

4. Asie centrale et Transcaucasie

Les pays de cette région ont un défi commun à relever, à savoir le renforcement de leurs capacités nationales. Compte tenu des faiblesses dans l'exercice des fonctions de base en tant que nations indépendantes et de la fragilité de leurs assises industrielles respectives, il leur faut rompre avec les systèmes de l'ex-Union soviétique afin d'instaurer des systèmes démocratiques et d'effectuer la transition vers une économie de marché. Dans ce cadre, la JICA apporte son soutien en fournissant des conseils sur la politique à adopter pour l'instauration d'une économie de marché, la constitution d'une infrastructure* de base et la formation de personnel. Des « Centres Japon* » ont été ouverts dans deux pays à cet effet.

En ce qui concerne la sauvegarde de l'environnement, la JICA a envoyé des conseillers en politique environnementale pour traiter les problèmes liés à la catastrophe écologique mondiale que constitue l'assèchement partiel de la mer d'Aral et aux dommages causés par l'augmentation de la salinité. L'Agence apporte également son aide dans des domaines spécifiques, tels que la préservation de la biodiversité*.

5. Asie du Sud-Ouest

L'élimination de la pauvreté est le problème commun à l'ensemble de la région où vit la moitié des défavorisés du globe. Les attentats du 11 septembre ont eu de graves répercussions dans cette région, causant notamment de sérieux préjudices financiers. Ces faits confirment qu'il est urgent de réduire la pauvreté, principale cause du terrorisme. À cet effet, il faut que l'aide soit bien équilibrée et permette, suivant la situation des différents pays concernés, d'améliorer les secteurs essentiels de la vie quotidienne et de parvenir à une croissance économique stable.

Parallèlement à l'aide touchant aux besoins essentiels de l'être humain (BEEH)* dans des domaines tels que les soins de santé, l'éducation et l'approvisionnement en eau salubre, la JICA poursuit une large gamme d'actions de coopération :

promotion de l'agriculture, stimulation des petites et moyennes entreprises (PME) et établissement d'une base économique conduisant à la croissance.

La JICA fournit également une aide axée sur la protection du milieu naturel et les problèmes d'environnement en zone urbaine.

Chapitre 2 Moyen-Orient et Maghreb

Gestion des ressources en eau, protection de l'environnement et promotion de l'industrie sont les domaines à développer. Dans cette optique, la JICA s'efforce de mettre en place une aide compatible avec la situation de chacun des pays de cette région d'une grande diversité politique, économique et sociale. Le rétablissement de la paix est le défi le plus important dans la région. Dans cette perspective, la JICA fournit une aide financière non remboursable axée sur les BEEH, notamment les soins de santé et l'éducation. Pour la Palestine, qui est directement concernée par ce problème, la JICA propose également une coopération technique, essentiellement constituée de programmes de formation. Dans ce cadre, des cours sont organisés en Jordanie et en Égypte pour des techniciens supérieurs palestiniens.

La JICA soutient également la coopération Sud-Sud* conduite par l'Égypte, la Jordanie, la Syrie, la Turquie, le Maroc, la Tunisie et d'autres États, par des stages de formation pour les pays tiers destinés à des ressortissants d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie centrale. Un système de mise en œuvre de l'aide à la reconstruction après les conflits* est par ailleurs en cours d'élaboration pour l'Afghanistan.

Chapitre 3 Afrique

La deuxième conférence internationale sur le développement de l'Afrique (TICAD II), organisée au Japon en 1998, a vu l'adoption du plan d'action de Tokyo, qui vise à établir le calendrier de base de la coopération en Afrique. Partant de ce plan et consciente du fait que la finalité du développement de la région réside dans la réduction de la pauvreté, la JICA participe activement au développement des ressources humaines, l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités de mise en œuvre dans divers domaines : (1) développement social, (2) développement de l'agriculture, (3) développement du secteur privé (établissement et modernisation du système d'économie de marché), et (4) démocratisation et aide à la reconstruction après les conflits.

La JICA prévoit de promouvoir la coopération Sud-Sud et la coopération régionale à partir de ses expériences du développement en Asie et de participer activement aux programmes sectoriels* et aux cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté* (CSLP), instruments dont dépend la coordination de l'aide.

Chapitre 4 Amérique latine

1. Amérique Centrale et Caraïbes

Bien qu'ils se situent à différents stades de développement, les pays d'Amérique Centrale sont unis par des langues communes, à savoir l'espagnol et l'anglais. Aussi, la JICA encourage-t-elle la collaboration transfrontière par la coopération Sud-Sud, avec le Mexique comme axe principal. Les États des Caraïbes ont des structures et des problèmes de développement très semblables. Aussi le soutien de la JICA est-il relayé par les organisations régionales, notamment la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Cette région est par ailleurs souvent frappée par des catastrophes naturelles, notamment des ouragans et des séismes. La JICA poursuit par conséquent son aide dans le domaine de la reconstruction et du renforcement des capacités de prévention des catastrophes.

Parallèlement, la dégradation de l'environnement aggravée notamment par la pollution et la surpopulation, corollaires de la modernisation et du développement, nécessite l'adoption de mesures en faveur de la sauvegarde des forêts et de l'environnement marin. En outre, des solutions restent encore à trouver pour remédier à la destruction de l'infrastructure socioéconomique dans les pays en proie à la guerre civile.

2. Amérique du Sud

Si certains pays d'Amérique du Sud figurent parmi les nations au revenu moyen à élevé, certains autres connaissent un faible niveau de développement. La JICA a conclu des accords de partenariat* bilatéraux avec le Chili, le Brésil et l'Argentine, pays qui appartiennent tous au premier groupe. Elle les soutient dans leur rôle de centres de la coopération Sud-Sud avec les pays d'Amérique latine et d'Afrique. L'Agence axe ses efforts sur les soins de santé et d'hygiène, le développement de l'agriculture et l'établissement d'une infrastructure dans les pays aux indicateurs sociaux défavorables et aux faibles revenus. Les questions d'environnement, telles que la préservation des forêts et la pollution atmosphérique, sont des défis communs à tous les pays de la région.

Parallèlement à l'aide apportée au grand nombre d'émigrés japonais, la JICA exploite activement leurs compétences exceptionnelles dans le cadre du programme de coopération Sud-Sud en détachant des chercheurs et des techniciens d'ascendance japonaise en qualité d'experts de pays tiers*.

Chapitre 5 Océanie

Indépendance économique, protection de l'environnement, gestion des ressources, éducation et soins de santé figurent parmi les principaux problèmes de cette région. Mais il en est beaucoup d'autres qui doivent être examinés dans une perspective régionale, notamment ceux qui touchent à l'environnement, aux transports entre les îles et aux télécommunications. Aussi est-il important d'adopter une approche intégrée dans la

région. En avril 2000, la réunion du Forum des îles du Pacifique (anciennement Forum du Pacifique Sud) organisée par le Japon a permis de dégager un consensus sur la constitution d'un partenariat élargi et les domaines prioritaires de l'aide. La JICA se fonde sur ce consensus pour planifier et mettre en œuvre ses activités de coopération.

Parmi les activités de coopération destinées à l'ensemble de la région, il faut citer la création d'installations pour le télé-enseignement organisé depuis l'Université du Pacifique Sud à Fidji et la coopération technique à l'échelle régionale pour la création du Centre d'enseignement et de formation du siège du Programme environnemental régional du Pacifique Sud (SPREP).

Chapitre 6 Europe

Le Japon axe son aide sur les domaines prioritaires suivants : appui à l'introduction d'une économie de marché, questions environnementales et reconstruction des infrastructures. La politique à moyen terme liée à l'APD annoncée en 1999 faisait référence aux divers types de soutien aux pays parties au conflit et aux pays voisins. Dix ans après l'effondrement du système soviétique, des écarts considérables subsistent entre les anciens pays socialistes sur le plan de la transition vers une économie de marché et de la réforme des secteurs économiques et sociaux. Dans ce cadre, il importe d'asseoir la stratégie de la JICA suivant la situation et les besoins économiques de chaque pays et l'orientation de l'Union européenne (UE).

Ainsi la JICA a-t-elle conduit des actions axées sur le transfert de technologie et d'expertise industrielles vers des pays qui sont candidats à l'adhésion à l'Union européenne, notamment la Pologne et la République tchèque. Dans les pays affichant du retard sur le plan des réformes, comme la Bulgarie et la Macédoine, une aide traditionnelle pour le développement économique et social (développement de l'infrastructure économique, de l'agriculture, amélioration des systèmes d'assainissement et d'alimentation en eau) s'avère encore nécessaire. La JICA fournit une aide aux pays en proie à des problèmes ethniques et des conflits, comme la Bosnie-Herzégovine. Cette aide, spécialement axée sur la consolidation de la paix après les

conflits* et sur la reconstruction et le développement à moyen et à long termes, s'attache à prendre en compte une répartition ethnique équitable.

Partie III • Aperçu des Activités de la JICA

Cette partie donne un aperçu des activités de la JICA à travers ses divers programmes. Pour en savoir plus sur l'accueil de stagiaires techniques par la JICA, par exemple, reportez-vous à la page correspondante et vous trouverez une description détaillée du programme d'accueil de participants à une formation technique et de ses évolutions durant l'exercice 2001.

Cette partie ne se limite pas à une simple présentation des divers programmes. Elle permet de comprendre leur structure et leur déroulement, notamment la manière dont les projets sont élaborés, sous quelle forme ils sont mis en œuvre, comment se fait le retour d'information après leur achèvement et les actions requises pour qu'ils suivent correctement leur cours.

Partie IV • Résultats de l'Exercice 2001

On trouvera dans cette partie plus de précisions sur les programmes de l'exercice 2001, déjà présentés brièvement au chapitre 2 de la partie I, par secteur, région et pays. Pour une description encore plus détaillée, il est conseillé de se reporter au CD-ROM en anglais : il contient en effet une batterie de données statistiques et des descriptifs exhaustifs des différents projets.

Repères

Les parties I, II et III comportent deux types d'encadrés : « Sur le Terrain » et « Gros Plan ».

Les encadrés « Sur le Terrain » illustrent les thèmes proposés au cours de l'exercice 2001 par les bureaux de la JICA à travers le monde, au Japon comme à l'étranger. Les « Gros Plan » présentent les initiatives récentes dans les différents programmes de la JICA.

Notes Explicatives

1. Ce rapport annuel présente une synthèse des activités de la JICA durant l'exercice 2001 (1^{er} avril 2001 au 31 mars 2002).
2. Les chiffres cités dans ce rapport ont trait à l'exercice fiscal en ce qui concerne la JICA, et à l'année civile (du 1^{er} janvier 2001 au 31 décembre 2001) en ce qui concerne l'APD.
3. Tous les montants indiqués sont en dollars des États-Unis et ont été convertis au taux de change officiel du CAD en 2001, soit 121,50 yens pour un dollar.
4. Toutes les cartes présentées dans ce rapport sont approximatives. Dans les régions où le tracé de frontières nationales

est contesté ou mal établi, ces frontières n'ont été indiquées que par pure commodité.

Sur les cartes de la partie II, les différentes régions apparaissent en blanc. En principe les pays dans lesquels la JICA est intervenue au cours de l'exercice 2001 sont signalés en caractères gras.

5. Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la « Terminologie de l'Aide au Développement et de la JICA » présentée en fin de rapport.

PRÉFACE	3
Synopsis du Rapport Annuel 2002 de la JICA	4

Dossier ● La Reconstruction Après les Conflits	12
---	----

Partie I ● L'APD et les Programmes de la JICA

Chapitre 1 : Thèmes Développés dans les Programmes de la JICA

1 Approche de la Diffusion de l'Information	28
2 Coopération Technique à Distance Grâce aux TI	31
3 Soutien aux Personnes Handicapées	35

Chapitre 2 : Aperçu de l'APD Japonaise et des Programmes de la JICA

1 L'APD et la JICA	39
2 Aperçu Statistique des Activités de la JICA	46

Partie II ● Perspectives Régionales

Chapitre 1 : Asie

1 Asie du Sud-Est	52
2 Péninsule indochinoise	57
3 Asie de l'Est	62
4 Asie centrale et Transcaucasie	67
5 Asie du Sud-Ouest	71

Chapitre 2 : Moyen-Orient et Maghreb	76
--	----

Chapitre 3 : Afrique	81
----------------------------	----

Chapitre 4 : Amérique latine

1 Amérique Centrale et Caraïbes	87
2 Amérique du Sud	92

Chapitre 5 : Océanie	97
----------------------------	----

Chapitre 6 : Europe	101
---------------------------	-----

Partie III ● Aperçu des Activités de la JICA

Chapitre 1 : Identification, Formulation et Planification

1 Identification et Formulation des Projets	106
2 Coordination entre les Donateurs	110

Chapitre 2 : Mise en Œuvre des Programmes

1 Accueil de Participants à une Formation Technique	114
2 Programme d'Invitation de Jeunes Adultes	120
3 Envoi d'Experts et Projets de Coopération Technique	124
4 Études de Développement	133
5 Coopération Financière Non Remboursable	138
6 Envoi de Volontaires Japonais pour la Coopération à l'Étranger	142
7 Volontaires Seniors	148
8 Coopération pour le Développement	151
9 Secours en Cas de Catastrophe	153
10 Appui aux Émigrés Japonais et à leurs Descendants	156

Chapitre 3 : Évaluation et Suivi

1 Évaluation	158
2 Suivi	162

Chapitre 4 : Renforcement des Activités de Soutien à la Mise en Œuvre des Programmes

1 Recherche	165
2 Recrutement et Formation d'Experts de la Coopération Technique	168
3 Appui aux Activités des Experts	172
4 Mesures de Sécurité et Gestion des Crises	174
5 Diffusion de l'Information et Publicité	176

Partie IV ● Résultats de l'Exercice 2001

Chapitre 1 : Les Résultats des Programmes en Quelques Chiffres

Interprétation des Résultats	184
Nombre de Participants par Type et Programme de Coopération Technique	185
Nombre de Participants aux Programmes de Coopération Technique par Région	186
Résultats de la Coopération Technique de la JICA et de l'APD Japonaise par Pays	190

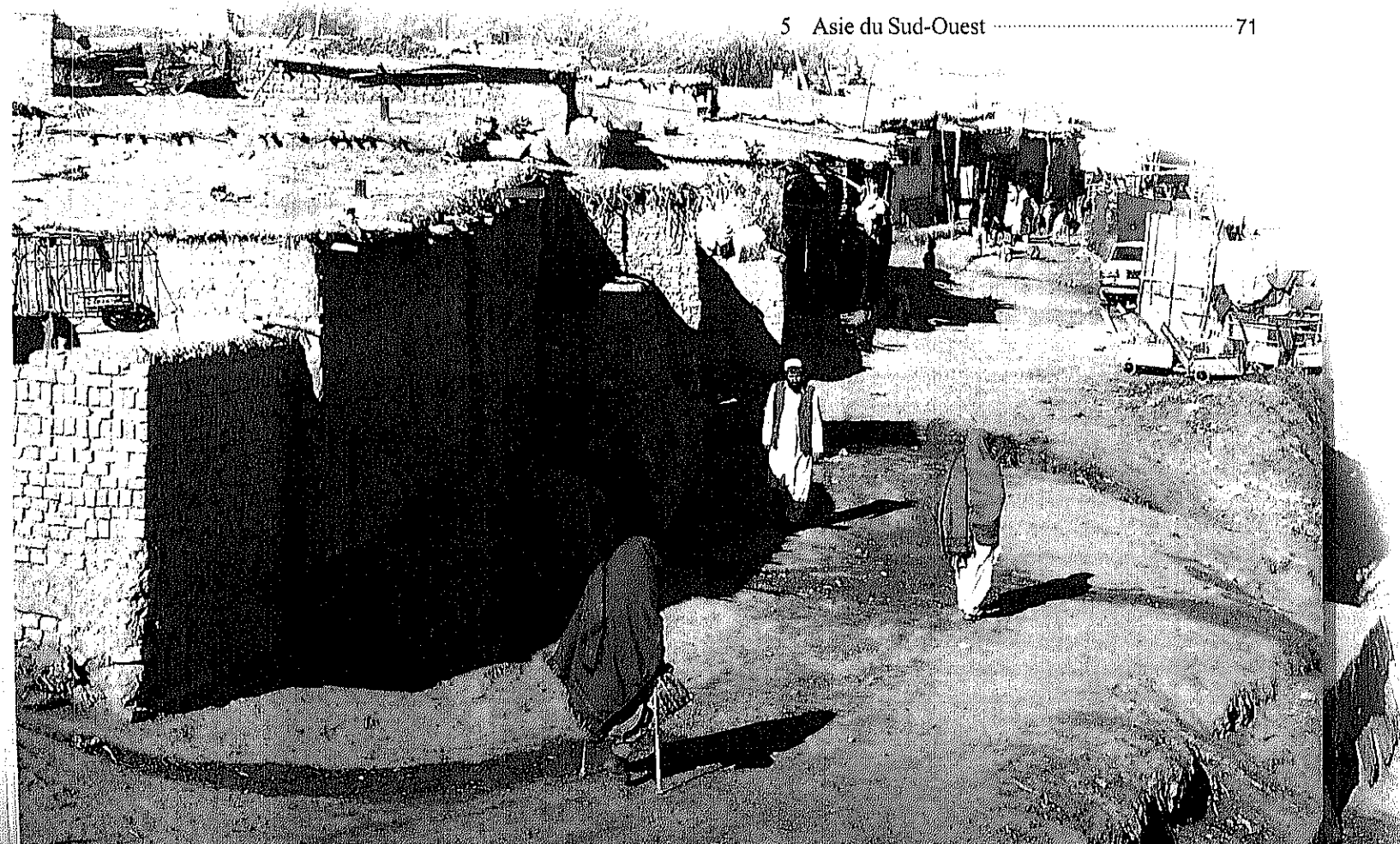
Chapitre 2 : Projets Mis en Œuvre durant l'Exercice 2001

Coopération Financière Non Remboursable	202
Études de Développement	205
Coopération Technique de Projet-Type	209
Études de Coopération pour le Développement	212
Envoi d'Équipes Japonaises de Secours d'Urgence (JDR) et Fourniture d'Aide Humanitaire d'Urgence	213
Programme de Partenariat Local et Programme de Partenariat Local de Petite Taille de la JICA	213

Références

Terminologie de l'Aide au Développement et de la JICA	214
Bibliographie de l'APD (établie par la JICA)	219
Bureaux de la JICA et des JOCV à l'Étranger	220
Siège de la JICA et Antennes au Japon	222

Note pour les Utilisateurs du CD-ROM	
Note pour l'Interprétation des Données Statistiques du CD-ROM	



Encadrés

Gros Plan

Invitation de Jeunes du Timor Oriental De Grands Espoirs pour les Futurs Responsables	121
Évaluation Thématique Concernant les Programmes de Coopération JICA-ONG Mise en Œuvre d'une Évaluation Minutieuse en Collaboration avec les ONG	160

Sur le Terrain

Costa Rica : Aide aux Enfants Handicapés (JOCV)	37
Singapour : Voyage d'Études à Singapour pour les Lauréates d'un Concours de Rédaction Destiné aux Élèves des Écoles Secondaires de Premier Cycle	53
Malaisie : Activités pour l'Amélioration de l'Éducation Pré-scolaire (Volontaires Seniors)	55
Kochi : Soutien à la Construction d'Écoles Primaires au Laos par l'Association Kochi-Laos	59
Vietnam : Projet de Promotion de l'Alphabétisation des Adultes dans la Région Montagnaise du Nord (Programme de Partenariat Local de la JICA)	61
Chine : Projet en Collaboration avec les ONG Chinoises (Programme d'Habilitation Communautaire)	63
Shimane : Une Ancienne Citoyenne Surveillante de l'APD Reprend du Service en Qualité de Volontaire Senior (Volontaires Seniors)	65
Nara : Promotion du Tourisme Régional en Ouzbékistan (Accueil de Participants à une Formation Technique)	69
Sapporo : Formation Administrative Régionale pour l'Aide à la Démocratisation au Pakistan (Accueil de Participants à une Formation Technique)	72
Népal : Aide à la Création de Produits Textiles (JOCV)	74
Maroc : Système de Prévision des Inondations dans la Région de l'Atlas (Étude de Développement)	78
Arabie Saoudite : Protection des Forêts de Génévriers (Recherche en Coopération)	80
Malawi : Établissement de la Carte Scolaire et Microplanification de l'Enseignement (Étude de Développement)	82
Tanzanie : Renforcement du Projet de Services de Santé dans les Districts de l'État de Morogoro (Coopération Technique de Projet-Type)	84
Honduras : Transfert de Connaissances et de Méthodes de Formation pour Aider les Enfants Autistes à Vivre de Manière Autonome (Programme de Partenariat Local de Petite Taille)	91
Brésil : Activités de Production Exploitant les Ressources Naturelles des Zones Rurales (Experts de la Coopération Technique)	93
Bolivie : Projet Destiné à Encourager la Participation des Résidents Locaux à l'Éducation (Programme d'Habilitation Communautaire)	95

Micronésie : Mise en Œuvre d'un Système d'Éducation Sanitaire pour la Gestion des Maladies de Société (Volontaires Seniors) ..	99
Papouasie-Nouvelle-Guinée : Formation aux Techniques de Riziculture (Programme d'Habilitation Communautaire)	100
Pologne : Échos du Village de Czaniec (JOCV)	103
Obihiro : Ancrage Communautaire du Centre International de la JICA à Hokkaido (Accueil de Participants à une Formation Technique) ..	115
Égypte : Stage de Formation sur la Lutte Contre les Maladies Infectieuses dans les Pays Africains à l'Université du Canal de Suez (Stage pour les Pays Tiers)	118
Nihonmatsu (Centre de Formation de Nihonmatsu) : Coopération d'un Groupe de Citoyens au Bon Déroulement du Programme d'Invitation de Jeunes Adultes (PIJA)	122
Chili : Activité de Soutien à la Pêche Artisanale Féminine (Experts de la Coopération Technique)	129
Guatemala : Développement Rural Intégré pour la Réduction de la Pauvreté dans les Hautes Terres du Centre (Étude de Développement) ..	135
Thaïlande : Programme d'Aide au Renforcement des Capacités pour Traiter avec l'OMC (Étude de Développement)	137
Indonésie : Projet de Renforcement de l'Enseignement Polytechnique des Techniques Liées à l'Électricité (Coopération Technique de Projet-Type et Coopération Financière Non Remboursable)	140
Komagane (Centre de Formation de Komagane) : Formation pour Enseignants Débutants (JOCV)	145
Niger : Lutte contre la Poliomyélite et la Draconculose (Coopération Financière Non Remboursable, JOCV et Autres) ..	147
République Dominicaine : Nouveaux Domaines d'Activité pour les Handicapés Physiques (Volontaires Seniors)	150
Afghanistan : Mission d'Évaluation du Grand Tremblement de Terre en Afghanistan (Secours en Cas de Catastrophe)	155
Tokyo (Institut de Coopération Internationale) : Comité d'Étude de l'APD du Japon au Cambodge (Recherche)	167
Tokyo (Institut de Coopération Internationale) : Formation à la Coopération Internationale pour le Personnel des ONG (Recrutement et Formation d'Experts de la Coopération Technique)	171

Tableaux et Figures

Figure a :	Schéma de l'aide à la consolidation de la paix	13
Figure b :	Processus de consolidation de la paix	15
Figure c :	Schéma du processus de reconstruction après les conflits dans le cadre du soutien à la consolidation de la paix	17
Tableau 1-1 :	Description des services d'information	29
Tableau 1-2 :	Les quatre types d'exécution de la coopération technique à distance	32
Figure 1-3 :	Centres principaux et centres satellites	33
Figure 1-4 :	Coopération économique et aide publique au développement	40
Tableau 1-5 :	Budget total de l'APD du gouvernement (compte général)	41
Tableau 1-6 :	Évolution du budget de l'APD dans les ministères et organismes gouvernementaux (compte général)	41
Tableau 1-7 :	Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)	42
Tableau 1-8 :	L'APD japonaise en 2001 (par type d'aide)	43
Tableau 1-9 :	Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 2000 et 2001	45
Tableau 1-10 :	L'APD japonaise et les programmes de la JICA	46
Figure 1-11 :	Évolution du budget de la JICA	47
Figure 1-12 :	Répartition des dépenses par région	47
Figure 1-13 :	Répartition des dépenses par secteur	48
Figure 1-14 :	Évolution des effectifs par type de coopération	48
Figure 1-15 :	Ventilation des dépenses par programme (exercice 2001)	49
Figure 1-16 :	Ventilation des dépenses cumulées par programme	49
Figure 3-1 :	Déroulement des projets	108
Figure 3-2 :	Types de stages et nombre de nouveaux participants pour l'exercice 2001	116
Figure 3-3 :	Répartition par région des participants à une formation (stages au Japon pour l'exercice 2001)	117
Figure 3-4 :	Répartition par secteur des participants à une formation (stages au Japon pour l'exercice 2001)	117
Figure 3-5 :	Déroulement du programme d'invitation de jeunes adultes	120
Figure 3-6 :	Déroulement de la coopération technique de projet-type	127
Tableau 3-7 :	Domaines couverts par les études de développement	134
Figure 3-8 :	Déroulement d'une étude de développement	136
Figure 3-9 :	Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable	139
Figure 3-10 :	Système d'envoi de volontaires JOCV	143
Figure 3-11 :	Déroulement des secours d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)	153
Figure 3-12 :	Système des secours internationaux d'urgence du Japon	154
Figure 3-13 :	Place de l'évaluation dans le cycle du projet	159

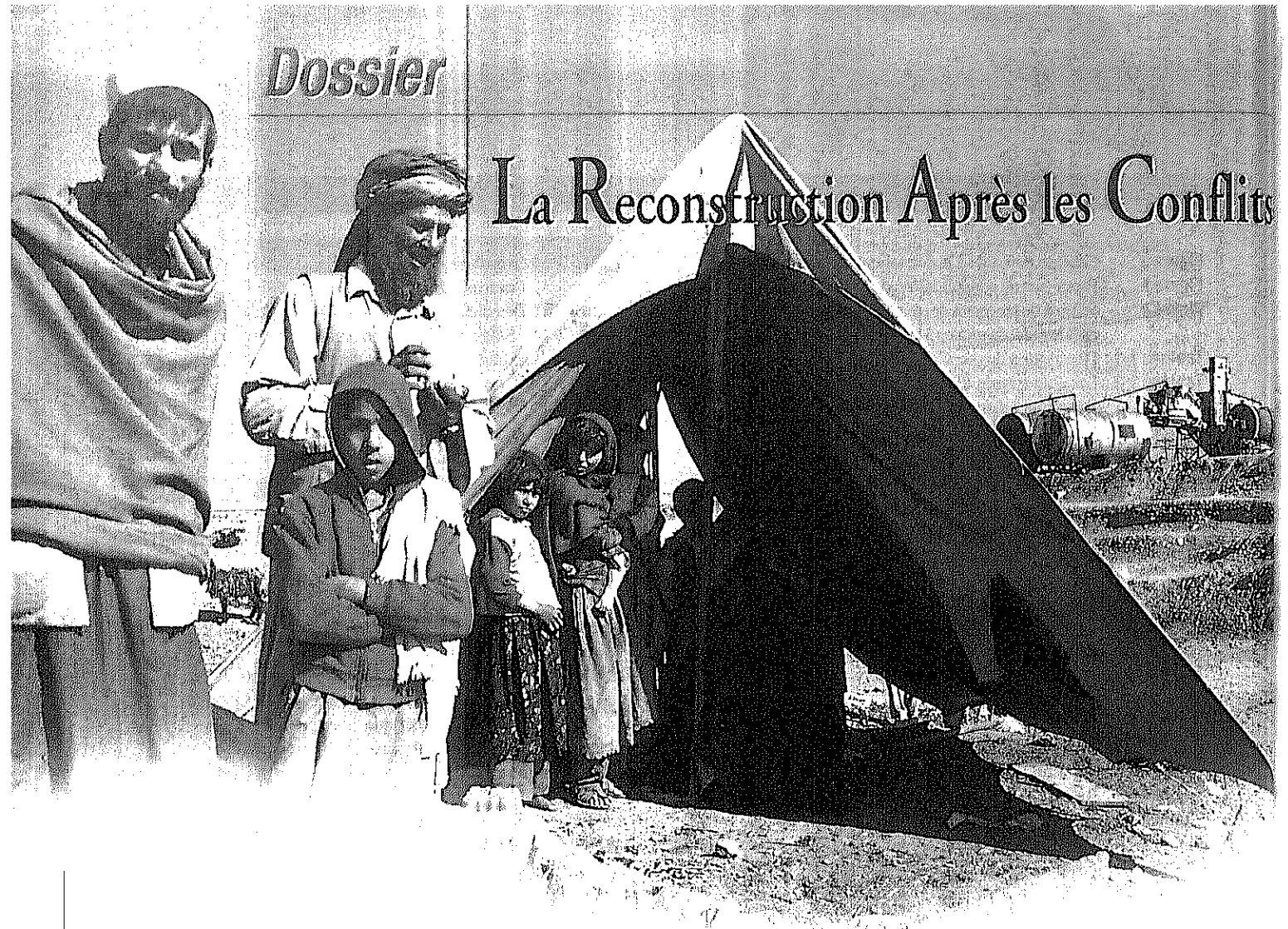
Tableau 3-14 :	Résultats des recherches menées au cours de l'exercice 2001	165
Figure 3-15 :	Déroulement de l'étude de l'APD du Japon par pays	166
Tableau 3-16 :	Stages de formation organisés pour les futurs experts de la JICA durant l'exercice 2001	169
Tableau 3-17 :	Systèmes de rémunération et de protection sociale des experts	173
Figure 3-18 :	Informations disponibles sur le site Web de la JICA	178
Tableau 4-1 :	Synthèse des activités de la JICA	184
Tableau 4-2 :	Nombre de participants par type et programme de coopération technique	185
Tableau 4-3 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 1 Asie	186
Tableau 4-4 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 2 Moyen-Orient et Maghreb	186
Tableau 4-5 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 3 Afrique	187
Tableau 4-6 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 4 Amérique du Nord et Amérique latine	187
Tableau 4-7 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 5 Océanie	188
Tableau 4-8 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 6 Europe	188
Tableau 4-9 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 7 Non classé	189
Tableau 4-10 :	Nombre de participants aux programmes de coopération technique par région/ 8 Organisations internationales (Total)	189
Tableau 4-11 :	Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays / 1 Asie	190
Tableau 4-12 :	Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays / 2 Moyen-Orient et Maghreb	192
Tableau 4-13 :	Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays / 3 Afrique	194
Tableau 4-14 :	Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays / 4 Amérique latine	197
Tableau 4-15 :	Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays / 5 Océanie	199
Tableau 4-16 :	Résultats de la coopération technique de la JICA et de l'APD japonaise par pays / 6 Europe	200

**Sommaire du CD-ROM
d'annexes statistiques du
Rapport annuel 2002 de
l'Agence japonaise de coopé-
ration internationale (Pour des
raisons d'ordre technique, les
informations contenues sur le
CD-ROM sont en anglais)**

- Acceptance of Technical Training Participants
- Youth Invitation Program
- Dispatch of Technical Cooperation Experts
- Follow-up Work
- Project-type Technical Cooperation
- Development Study
- Development Cooperation
- Grant Aid
- Disaster Relief
- JICA Partnership Program
- Performance of JICA's Technical Cooperation and Japan's

- ODA by Region and Country
- Number of Persons Involved in Technical Cooperation by Type, Program and Fiscal Year
- Performance of Technical Cooperation by Fiscal Year and Type
- Distribution of Expenses by Program (Percentage)
- Top 20 Recipients by Type (Expenses, Number of People)
- Number of Persons Involved in Technical Cooperation by Region, Type and Sector
- Performance of Technical Cooperation (TC) (based on Fiscal Year) and Grant Aid (based on Calendar Year)

La Reconstruction Après les Conflits



Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis et les répercussions sur la scène afghane ont mis en évidence la relation de cause à effet entre terrorisme et pauvreté, ainsi que l'horreur des conflits armés. La communauté internationale est désormais pleinement consciente de l'importance de la paix.

Elle ne peut ignorer que des pays endurent des préjudices résultant de systèmes sociaux inégalitaires et de conflits pouvant donner naissance à des actes de terrorisme. S'il est possible d'aider ces pays et ces sociétés par un soutien militaire et politique, l'aide au développement peut elle aussi contribuer notablement à la consolidation de la paix et à la stabilité sociale.

Que recouvre le concept de consolidation de la paix ? Comment la coopération pour le développement peut-elle jouer un rôle déterminant dans la reconstruction après les conflits ? Dans ce dossier, vous trouverez les réponses à ces questions, ainsi qu'une description des politiques et activités les plus récentes de la JICA.

Le Concept de Consolidation de la Paix

Depuis la fin de la guerre froide, alors que le nombre de conflits armés entre les nations a diminué, les luttes ethniques et les guerres civiles se sont multipliées. Par le passé, les premières victimes de ces conflits étaient les soldats. Aujourd'hui,

80 % d'entre elles sont des civils, notamment des enfants.

L'émergence de ce nouveau type de conflits est attribuée à des changements radicaux dans la structure sociale de ces pays et à certains facteurs qui contribuent tout à la fois à déclencher et à faire durer les hostilités plus que par le passé. La structure sociale a évolué sous l'effet de la surpopulation, de la répartition inégale des richesses, de la participation inéquitable à la vie politique et économique et des problèmes structurels, tels que la violation des droits de l'homme dans les sociétés multi-ethniques. Les affrontements se muent en conflits violents sous l'action de facteurs tels que la rapide stagnation économique, l'effondrement de l'unité nationale, la perte de capacité du gouvernement central à diriger le pays, l'afflux d'armes et l'intervention des pays voisins.

La haine et la vengeance sont les facteurs responsables de l'allongement des conflits et lorsque ces facteurs perdurent, la possibilité de voir reprendre les hostilités demeure élevée, même après la signature d'un accord de paix. Pour établir une paix durable, il est essentiel de résoudre ces problèmes structurels à longue échéance.

Avec l'évolution des facteurs à l'origine des conflits, la

communauté internationale a pris progressivement conscience du fait que les actions militaires conventionnelles, telles que l'envoi de forces multinationales et de forces de maintien de la paix (UNPKO ou United Nations Peace Keeping Operations) ou les actions politiques, telles que la diplomatie préventive, le désarmement et la médiation seraient incapables de prévenir ou de résoudre les conflits sans l'appui de l'aide au développement. L'aide à la consolidation de la paix doit par conséquent conjuguer diverses variantes des trois approches suivantes : action militaire, action politique et aide au développement. L'approche adaptée varie suivant le stade du conflit et la complexité de la situation (voir les Figures a et b).

Cadre de l'Aide à la Consolidation de la Paix par la Coopération pour le Développement

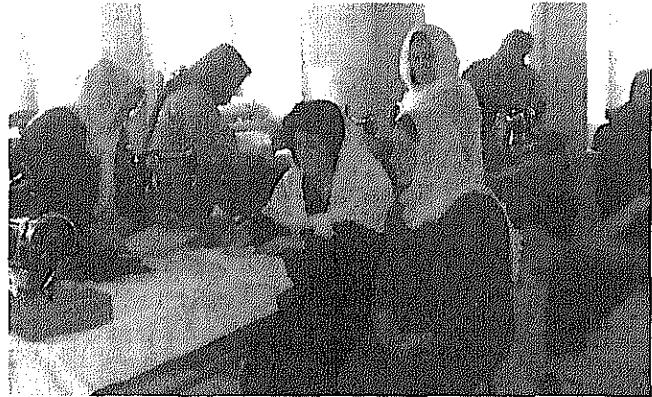
Dans le cadre de la coopération pour le développement, l'aide à la consolidation de la paix entre dans trois catégories : l'aide humanitaire d'urgence, la reconstruction après les conflits et la prévention des conflits (Figure a).

1) Aide humanitaire d'urgence

Cette catégorie recouvre la fourniture de l'aide nécessaire aux personnes déplacées et aux réfugiés immédiatement après un conflit et la mise à disposition d'équipements de secours aux pays concernés comme aux pays voisins. L'aide humanitaire d'urgence doit être dispensée avec, à long terme, la perspective de reconstruction après le conflit. L'adoption d'une position à long terme donne plus d'impact à ces deux volets de l'aide.

2) Reconstruction après les conflits

Cette aide doit être mise en oeuvre en fonction du développement à long terme du pays, parallèlement à l'aide humanitaire d'urgence. Elle concerne l'amélioration des conditions de vie quotidienne : relèvement de l'infrastructure de base* (installations sanitaires et médicales, réseaux d'alimentation



Divers cours, notamment de couture et d'informatique, sont dispensés dans le Centre de formation professionnelle pour les femmes, situé près du ministère de la Condition féminine à Kaboul.

en électricité et en eau) ainsi que l'amélioration de l'éducation et des services de santé, et le déminage.

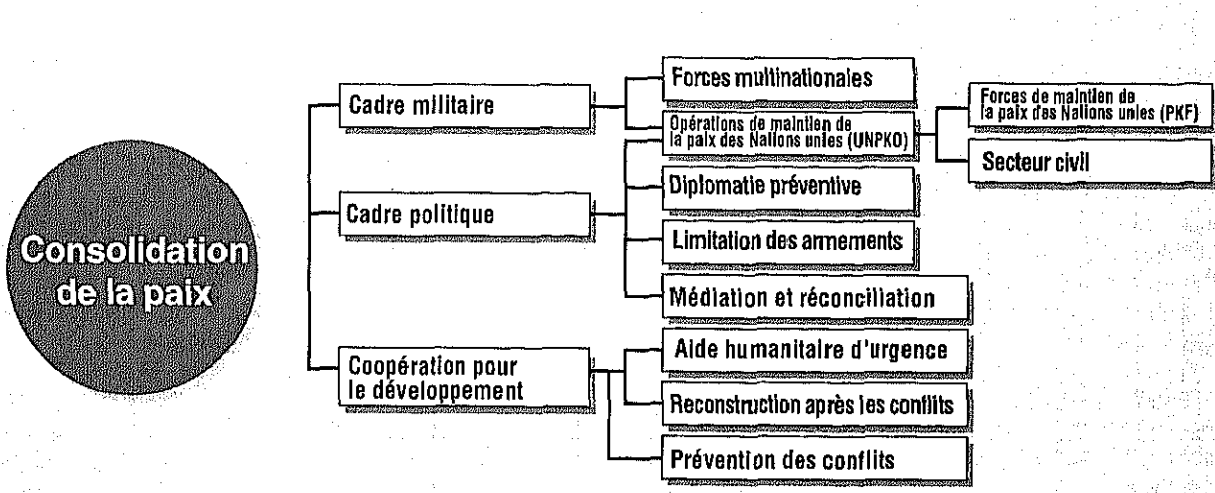
3) Prévention des conflits

Destiné à éviter les conflits armés dans les zones sensibles ou à empêcher les pays entrés dans le processus de reconstruction et de développement de reprendre les hostilités, ce type de soutien comprend diverses mesures : mise en place de systèmes policier, judiciaire et administratif, désarmement ; démobilisation et réinsertion des soldats dans la vie civile ; limitation des armes légères ; et soutien à l'organisation d'élections libres et l'instauration de la démocratie.

La Reconstruction Après les Conflits

Comme nous l'avons vu précédemment, ce volet de l'aide recouvre l'approvisionnement alimentaire, le rétablissement de l'infrastructure de base (logements, installations sanitaires et médicales, voies d'approvisionnement essentielles, telles que l'alimentation en eau et en électricité), le relèvement du niveau de l'éducation, des services de santé, ainsi que l'aide pour

Figure a Schéma de l'aide à la consolidation de la paix



améliorer les conditions de vie au quotidien. Dans les premiers temps qui suivent la fin d'un conflit, il est essentiel de s'attaquer aux problèmes liés aux mines antipersonnel, à l'infrastructure détruite et à la perte de ressources humaines disposant de connaissances et de compétences professionnelles particulières.

Le stade auquel doit débiter la reconstruction après la fin d'un conflit n'est pas établi d'une manière universelle. Il dépend en fait de la situation du pays concerné ou de l'aide effectivement apportée par la communauté internationale. Le lancement et la nature des opérations de reconstruction varient considérablement selon le pays concerné et les politiques suivies par le donateur*. En règle générale toutefois, la reconstruction n'a pas seulement pour objet de revenir à la situation qui prévalait avant le conflit mais bien plutôt d'assurer la sécurité publique et d'instaurer des systèmes de sécurité dans la région, ainsi que de relancer la vie économique et sociale afin de renforcer les fondations essentielles à la paix et à un développement durable*.

La JICA articule sa politique de reconstruction après les conflits autour de sept pôles : (1) aide humanitaire d'urgence, (2) réconciliation, (3) contrôle de la sécurité, (4) rétablissement de l'infrastructure sociale, (5) gestion des affaires publiques, (6) reprise économique, et (7) soutien aux couches sociales défavorisées (Figure c). Une approche intégrée qui tienne compte de tous ces domaines s'avère indispensable pour la réalisation des projets liés à la reconstruction. Même si dans le passé la JICA a concentré ses efforts sur le rétablissement de l'infrastructure sociale, son aide intervient aujourd'hui dans le domaine de la gestion des affaires publiques, avec la mise en place d'un système judiciaire et le maintien de la sécurité publique, avec notamment un soutien aux forces de police.

1. Aide Humanitaire d'Urgence

La plupart des situations post-confliktuelles mettent en évi-

dence la pénurie des produits de première nécessité, tels que la nourriture, les biens de consommation courante, ou encore l'eau, ainsi que le manque d'installations d'assainissement et de logements pour les personnes déplacées et les réfugiés. L'aide humanitaire d'urgence est censée répondre à ces besoins.

2. Réconciliation

Afin de favoriser la réconciliation de groupes rivaux ou d'ethnies différentes et de prévenir le retour des hostilités, les premiers pas importants dans le processus de reconstruction et de développement consistent à réinstaller et à réinsérer les personnes déplacées et les réfugiés dans la société.

La réconciliation est par ailleurs consolidée par la promotion d'une culture de la paix à travers les systèmes scolaires, les associations locales et les médias, mais aussi par le traitement des troubles psychologiques tels que le syndrome de stress post-traumatique (SSPT).

3. Contrôle de la Sécurité

Le retour de la sécurité publique est une condition préalable essentielle à la reconstruction et au développement. Pour y parvenir, une réforme de l'armée et de la police, ainsi que du système judiciaire est indispensable. Une aide s'impose ainsi dans divers domaines : désarmement, démobilisation et réinsertion des soldats, réforme de l'organisation policière et renforcement des capacités d'investigation criminelle des forces de police pour lutter contre le trafic d'armes, de drogues, de diamants et de métaux précieux, produits gravitant tous autour des conflits. Pour les pays concernés, il est particulièrement important de juguler l'afflux d'armes légères après la fin du conflit.

Projet Commun d'Apprentissage Nippo-Canadien sur la Consolidation de la Paix

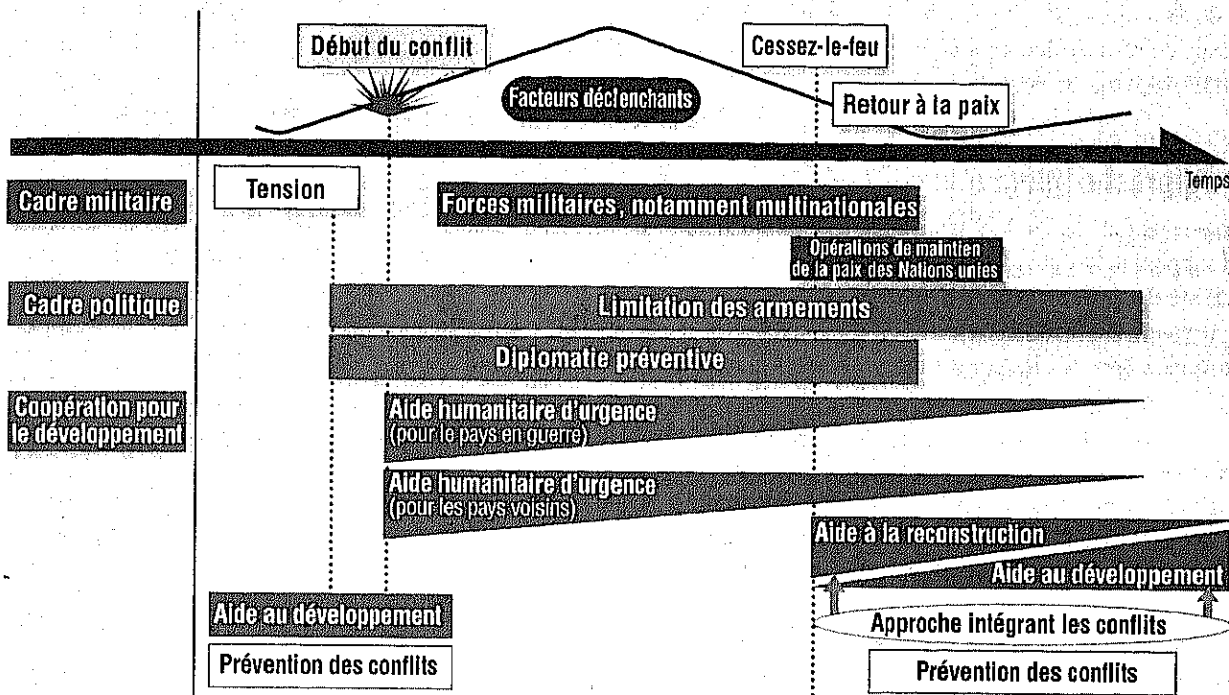
Les 16 et 17 septembre 1999 à Tokyo, le symposium Japon-Canada sur la consolidation de la paix au service du développement a réuni des ONG, des représentants gouvernementaux et des universitaires des deux pays. Les participants ont exploré les différentes perspectives d'utilisation de l'aide au développement pour la consolidation de la paix et ont conclu que les ONG qui voudront entreprendre des activités dans ce domaine auraient un rôle essentiel à jouer.

Il a été convenu que les agences gouvernementales et les ONG des deux pays exécuteraient une étude conjointe afin (1) de tirer les enseignements de leurs expériences en vue d'améliorer l'aide à la consolidation de la paix à l'avenir, (2) de réaliser une évaluation des incidences de la paix et de la guerre (EIPG) et enfin, (3) de débattre des possibilités de coopération entre le Japon et le Canada dans le domaine de

la consolidation de la paix.

Une mission d'étude composée de membres d'agences gouvernementales (JICA et ACDI) et d'ONG des deux pays, dont trois japonaises, a été envoyée sur le terrain, au Guatemala d'abord puis au Cambodge, respectivement en février et novembre 2001. Au Cambodge, l'outil japonais d'évaluation des incidences de la paix et de la guerre (JEIPG, voir l'encadré, p. 16) a été utilisé à titre expérimental pour la première fois. L'évaluation des projets a permis de faire le point sur les questions importantes et de préciser les éléments à prendre en compte dans les futures actions d'aide à la consolidation de la paix. Des ateliers régionaux seront mis en place conjointement par le Japon et le Canada afin de partager les résultats de ces évaluations avec d'autres donateurs et ONG.

Figure b Processus de consolidation de la paix



4. Rétablissement de l'Infrastructure Sociale

L'aide fournie pour la remise en état de l'infrastructure de base (logements, voies d'approvisionnement essentielles telles que l'alimentation en eau et en électricité) et l'amélioration de la vie quotidienne des individus par le rétablissement des services médicaux, d'assainissement et d'enseignement constitue l'une des bases essentielles de la reconstruction. L'élimination des mines antipersonnel qui fragilisent la reconstruction et le développement, ainsi que la sensibilisation de la population locale aux dangers que représentent les munitions et engins non explosés dans les régions infestées, font également partie de la restauration de l'infrastructure sociale.

5. Gestion des Affaires Publiques

La participation aux activités politiques et économiques, si elle est réservée à certains groupes, notamment ethniques, peut faire resurgir les conflits. Aussi est-il essentiel de concevoir des structures et des systèmes dans lesquels un riche éventail de personnes est autorisé à participer à la vie politique et économique du pays. Pour prévenir la résurgence des conflits, l'aide à la gestion des affaires publiques doit permettre la tenue d'élections libres, la reconstitution des systèmes administratifs et l'établissement de systèmes judiciaires respectueux des droits de l'homme. Les conflits pouvant faire disparaître de nombreuses personnes disposant de connaissances et de compétences professionnelles particulières, il est capital de stimuler les capacités de valorisation des ressources humaines.

6. Reprise Économique

La stagnation de l'économie, les disparités entre riches et pauvres, ainsi que l'augmentation du chômage sont des facteurs susceptibles de faire resurgir les conflits. Le retour de la vitalité économique s'avère donc indispensable si l'on veut éviter la réapparition des hostilités et fournir un terrain propice à la reconstruction et au développement. Dans ce domaine, les plans de soutien concrets visent l'amélioration de l'infrastructure économique, la création d'emplois, la promotion des échanges et des investissements, le développement des industries et la revitalisation des villages dans les campagnes. Concernant la création d'emplois, il est capital de stimuler l'agriculture et les petites et moyennes entreprises, notamment dans les zones pauvres ou appauvries.

7. Soutien aux Couches Socialement Défavorisées

Les victimes de guerre, notamment les enfants soldats, les orphelins, les veuves, les victimes de mines, les personnes handicapées et les enfants des rues ont particulièrement besoin d'aide dans la phase de reconstruction après les conflits. Le soutien de ces personnes socialement défavorisées est donc l'une des tâches importantes de l'aide à la consolidation de la paix.

Quel que soit le pôle de l'aide à la consolidation de la paix considéré parmi les sept précédemment cités, il importe de bien comprendre les facteurs à l'origine du conflit dans un pays donné, afin de ne pas stimuler ces mêmes facteurs. De plus, les conflits affectant les hommes et les femmes différemment,

il est essentiel de fournir un soutien promouvant l'égalité des sexes* et de garantir la participation des femmes à l'ensemble du processus de reconstruction et de développement, notamment dans le processus de prise de décisions.

Approche Intégrant les Conflits

Comme nous l'avons vu plus haut, la reconstruction après un conflit suppose tout d'abord de restructurer la société, l'économie et la vie des personnes meurtries par les hostilités, pour ensuite entretenir et renforcer la capacité du gouvernement et des citoyens à prévenir les conflits par eux-mêmes. L'aide pouvant toutefois être à l'origine de nouveaux conflits lorsqu'elle est inadaptée, il est nécessaire pour la mise en œuvre de nouveaux projets d'adopter une approche différente de celle de l'aide au développement traditionnelle. Dans un cas par exemple, lorsque l'aide est allouée d'une manière disproportionnée à un groupe en particulier, elle peut déclencher un affrontement avec les groupes qui lui sont opposés. Dans un autre cas, il est essentiel que l'aide à la réinsertion des soldats démobilisés intègre le soutien aux résidents du lieu où ils vont commencer leur nouvelle vie sinon l'aide risque de provoquer des frictions et des affrontements entre la population locale et les nouveaux installés. Les sociétés en reconstruction après un conflit comportant de nombreux éléments instables, les hostilités peuvent facilement resurgir dans des circonstances imprévisibles. Pour éviter ce phénomène, il est important de bien appréhender le concept « d'approche intégrant les conflits ».

Dans ce type d'approche, l'aide au développement est examinée sous différents angles afin de réduire le plus possible

les éventuelles incidences négatives de tout nouveau projet de développement. Dans le même temps, cette approche présuppose d'explorer des méthodes plus efficaces pour la mise en œuvre d'une aide au développement pouvant avoir des incidences positives, tout en contribuant à l'éradication des facteurs à l'origine des conflits et en promouvant la consolidation de la paix. Autrement dit, pour que l'aide au développement produise les effets escomptés dans ce domaine, il doit être fait une large part à cette approche, non seulement dans le cadre de l'aide à la reconstruction après les conflits, mais aussi dans le cadre de l'aide courante au développement dans les pays appauvris et disposant de structures sociales vulnérables (se reporter à l'encadré sur l'outil JEIPG).

Élaboration de l'Outil Japonais d'Évaluation des Incidences de la Paix et de la Guerre (JEIPG)

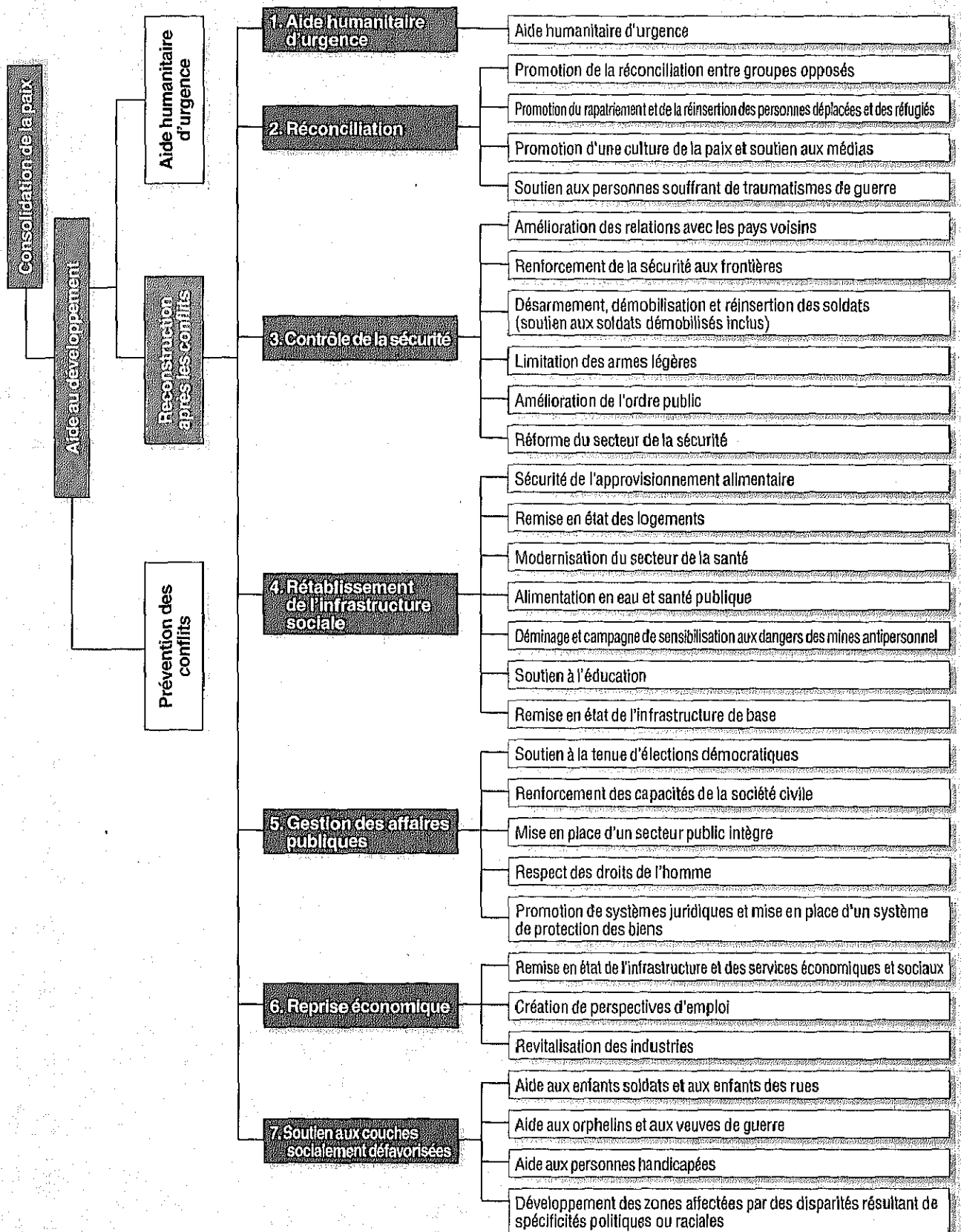
L'aide au développement joue un rôle dans la phase de prévention des conflits et la phase de reconstruction. Toutefois, si elle bénéficie uniquement à des groupes sociaux particuliers ou des zones bien délimitées, une telle aide peut attiser les hostilités entre groupes opposés dans un pays donné. L'évaluation des incidences de la paix et de la guerre (EIPG) est un outil programmatique destiné à promouvoir la paix, tout en prévenant l'apparition d'autres conflits pouvant résulter de la mise en œuvre de l'aide au développement. Divers organismes d'aide, dont le Department for International Development (DFID) en Grande-Bretagne, ainsi qu'un organisme de recherche au Canada et l'Union européenne (UE) se sont engagés dans la mise au point de leurs propres méthodes d'EIPG.

En 2001, la JICA a ainsi demandé à un groupe d'étude composé de membres d'ONG d'examiner les méthodes d'EIPG mises au point par les autres organismes et

d'élaborer un outil d'évaluation spécifiquement japonais, la JEIPG. Les deux principales caractéristiques de cette dernière sont les suivantes : (1) elle traite de l'ensemble des causes conflictuelles, facteurs à l'origine de la reprise des hostilités, et des besoins spécifiques dans la phase de reconstruction ; (2) elle s'inspire d'une approche intégrant les conflits, laquelle contribue à la prévention des hostilités et à la promotion de la paix lors de la réalisation des projets de reconstruction par l'application d'outils à chaque stade, de la planification jusqu'à l'évaluation des projets en passant par leur mise en œuvre.

L'outil JEIPG a été utilisé pour la première fois à titre expérimental lors d'une étude sur site au Cambodge menée dans le cadre de l'évaluation conjointe du Japon et du Canada sur la consolidation de la paix. L'analyse des résultats de l'étude sur site devrait permettre de proposer une version entièrement refondue de cet outil.

Figure c Schéma du processus de reconstruction après les conflits dans le cadre du soutien à la consolidation de la paix



Afghanistan

1. Conférence Internationale sur l'Aide à la Reconstruction de l'Afghanistan et Rôle du Japon

Après l'invasion des troupes soviétiques en 1979, l'Afghanistan a été déchiré par la guerre civile durant 23 longues années. Le conflit a détruit une superficie équivalant à 1,7 fois le territoire japonais et a provoqué l'exode de plus de 4 millions de réfugiés vers des États voisins et le déplacement de 1,2 million d'Afghans à l'intérieur même du pays. Ces personnes sont



Un palais détruit à Kaboul

devenues dépendantes de l'aide humanitaire fournie par les organismes internationaux et les organisations non gouvernementales (ONG). La situation a radicalement changé en Afghanistan après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis. Conformément à l'accord de Bonn, conclu sous l'égide des Nations unies après le renversement du régime des talibans, un gouvernement intérimaire afghan a été mis en place en décembre 2001, et la communauté internationale s'est alors engagée sans réserve dans l'aide à la reconstruction.

En janvier 2002, lors de la conférence de Tokyo sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, les donateurs ont promis de débloquer plus de 4,5 milliards de dollars de contribution sur les cinq prochaines années. Le Japon a annoncé son intention

Recherche sur la Consolidation de la Paix

La JICA a conduit deux projets de recherche dans ce domaine (1999-2000 et 2000-2001). Le premier, axé sur la stratégie, a permis d'examiner le concept de consolidation de la paix et le rôle de la coopération pour le développement dans ce processus. L'aide à la consolidation de la paix fournie au titre de la coopération pour le développement a été classée en trois catégories : aide humanitaire d'urgence, reconstruction après les conflits et prévention des conflits. Les possibilités ainsi offertes pour la consolidation de la paix ont été examinées.

Afin d'améliorer les actions futures de la JICA en matière d'aide après les conflits, le groupe d'étude a recommandé que soit proposée une stratégie plus spécifique. Dans cette perspective, ce dernier a réaffirmé la nécessité d'examiner les expériences de la JICA dans des pays ayant atteint un stade post-conflictuel, notamment le Timor oriental et le Cambodge.

Un projet de recherche portant sur l'analyse d'un système d'aide à la reconstruction efficace après les conflits a

alors été lancé (2001-2002). L'étude portait sur le processus et le schéma de mise en œuvre d'une reconstruction qui s'appuierait sur des organismes d'aide bilatérale et des ONG internationales. Elle a également analysé les expériences de ces entités dans ce domaine, en vue de les intégrer dans les futures activités d'aide à la reconstruction de la JICA.

Partant des résultats et des expériences de la JICA dans le cours de ses activités d'aide aux pays marqués par d'anciens conflits, le groupe a analysé le meilleur moyen pour l'Agence d'apporter une aide à la reconstruction à la fois rapide et qui réponde aux besoins locaux. Le groupe a par ailleurs élaboré diverses propositions de mécanisme de soutien spécifique, notamment la coopération avec des ONG et d'autres organismes internationaux. Un rapport sur les études et les recherches réalisées a été présenté en mai 2002 à l'occasion d'un séminaire ouvert au grand public, ce qui a permis à ce dernier de se familiariser avec les activités de la JICA en matière de soutien à la consolidation de la paix.

d'allouer une aide à la reconstruction et au développement non seulement axée sur le soutien au processus de paix et de réconciliation entre les citoyens, mais aussi sur le soutien aux ressources humaines appelées à diriger le pays. Plusieurs domaines d'action prioritaires ont été définis : réinstallation des personnes déplacées et des réfugiés, élimination des mines antipersonnel et des engins non explosés, aide à la constitution d'une infrastructure dans le domaine des médias afin de soutenir le processus de paix et la réconciliation des citoyens, aide dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des soins médicaux, et enfin, renforcement du soutien aux ressources humaines que représentent les femmes. Pays hôte de la conférence, le Japon s'est engagé à hauteur de 500 millions de dollars sur les deux années et demie à venir, dont la moitié sera distribuée en 2002.

2. Activités de la JICA et Bilan de la Situation

L'aide de la JICA à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan remonte à un passé lointain et plus précisément à la participation du Japon à la mission d'étude sur la coopération économique envoyée en décembre 2001 en Afghanistan, après l'entrée en fonctions du gouvernement intérimaire. En mars 2002, des programmes de reconstruction d'urgence, notamment la remise en état des installations de soins médicaux et de santé, d'enseignement et de radiodiffusion, ont été lancés à Kaboul, la capitale. La JICA a contribué à la diffusion des débats de la Loya Jirga (conseil suprême afghan). Elle a par ailleurs envoyé des experts et accueilli des stagiaires en formation afin de stimuler le développement de ressources humaines dans les domaines d'action prioritaires précédemment cités, conformément aux promesses du gouvernement japonais. Après le mois de juin 2002, à la suite de l'instauration de l'administration afghane de transition, les programmes d'aide à la reconstruction ont été étendus à une zone plus vaste et des programmes de reconstruction d'urgence, similaires à ceux qui avaient été lancés à Kaboul, ont été

démarrés en septembre à Kandahar, la deuxième grande ville du pays. L'Agence prévoit d'apporter l'aide nécessaire dans les domaines de l'agriculture et de la construction routière en vue de promouvoir le retour des personnes déplacées et des réfugiés afin de les réinsérer dans la société.

Des discussions sont en cours entre la JICA et les ONG japonaises œuvrant localement dans le pays sur la possibilité d'une collaboration future.

3. Visite du Président de la JICA et Création d'un Système d'Exécution Local

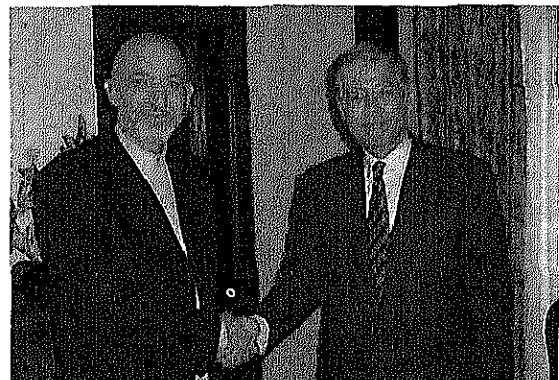
Le président de la JICA, Takao Kawakami, s'est rendu en visite en Afghanistan du 14 au 17 juillet 2002. Au cours de son séjour à Kandahar et de ses entretiens avec Hamid Karzaï, le président afghan, et les principaux membres du Cabinet de l'administration provisoire afghane, Takao Kawakami a réaffirmé que l'Agence était fermement résolue à coopérer sans réserve à la reconstruction et au développement de l'Afgha-

Entretiens au Sommet entre Takao Kawakami, Président de la JICA, et le Président Afghane Hamid Karzaï

« Le peuple afghan n'oubliera jamais le soutien exceptionnel du Japon. Veuillez transmettre nos remerciements chaleureux au gouvernement et aux citoyens japonais. Nous vous serons très reconnaissants de toute l'aide que vous pourrez nous apporter à l'avenir. » (Déclaration du président de l'administration transitoire, Hamid Karzaï).

« Après une étude de la situation en matière de sécurité publique et de systèmes de sécurité dans cette région, nous prévoyons de lancer des programmes de reconstruction d'urgence à Kandahar en tant que première phase de l'élargissement de l'aide aux régions. » (Déclaration du président de la JICA, Takao Kawakami).

Le 17 juillet 2002 à Kaboul, la rencontre entre Takao Kawakami, président de la JICA et Hamid Karzaï, président de l'administration provisoire afghane, a été l'occasion d'une chaleureuse poignée de mains.



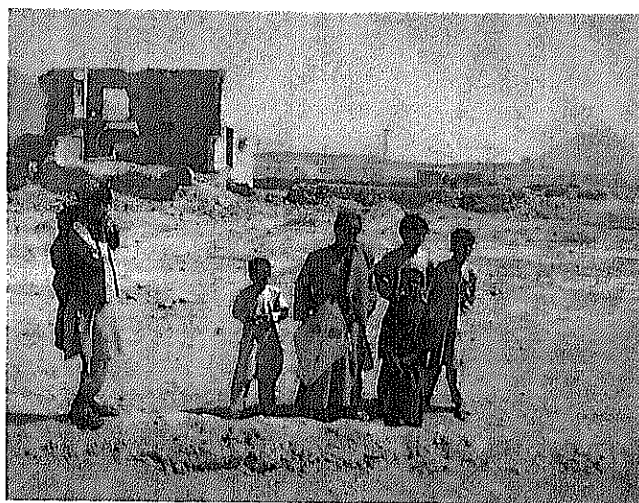
Passants suivant les débats de la Loya Jirga à la télévision

nistan, en qualité de partenaire soucieux du renforcement des capacités nationales de ce pays.

Le président Karzaï s'est félicité de cette entrevue et de l'ouverture d'un bureau de la JICA dans son pays. Mettant à profit cette occasion, il a demandé une aide supplémentaire à la reconstruction dans les zones rurales, composante essentielle du rétablissement de la sécurité publique et du redressement durable de l'Afghanistan. Cette aide concernait plus particulièrement l'entretien des routes, le développement local, l'éducation ainsi que la santé et les soins médicaux.

Lors de sa visite, trois semaines seulement après la désignation du gouvernement de transition de l'Afghanistan par la Loya Jirga (conseil suprême afghan) d'urgence, le président Kawakami a saisi cette opportunité particulièrement favorable pour présenter l'aide concrète de la JICA en matière de reconstruction, faisant ainsi forte impression sur l'administration et les citoyens afghans.

Au mois de septembre 2002, la JICA avait en effet envoyé plus de 200 personnes en mission dans ce pays : personnel administratif et experts de la coopération internationale, spécialistes et consultants dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la construction. Parallèlement à la promotion de l'aide locale, l'Agence a mis en place un système d'exécution plus efficace pour mettre en œuvre l'aide supplémentaire. En avril 2002, la JICA a détaché un de ses membres auprès de l'ambassade du Japon en Afghanistan en vue d'établir un bureau de représentation à Kaboul et d'étudier les orientations futures du soutien économique et technique du Japon. Ces études préliminaires ont permis l'ouverture en juillet 2002 du bureau de la JICA en Afghanistan comptant un représentant résident et plusieurs agents administratifs.



Enfants jouant au cerf-volant dans la cour d'une école primaire détruite à Kandahar

4. Développement des Régions et Maintien de la Sécurité

Pour garantir la paix et assurer une reconstruction et un développement durables en Afghanistan, la communauté internationale se doit d'aider ce pays à améliorer les relations entre le gouvernement central et les clans militaires locaux ou les personnalités dominantes, tant sur le plan du désarmement que de l'instauration de systèmes fiscaux.

En juillet 2002, à la suite d'une demande d'aide locale du gouvernement afghan, la JICA a envoyé à Kandahar une mission d'étude sur la sécurité, afin qu'elle examine les questions de sécurité publique et les systèmes de maintien de la sécurité.



Vues de l'école des filles d'Afshar avant et après sa rénovation



Jeunes élèves de l'école

